

Autorisation d'enregistrement de l'image par l'élève et son représentant légal.
Lycée Fernand et Nadia Léger – 7 allée Fernand Léger 95100 Argenteuil

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre d'enregistrement de l'image de l'élève.

1) Cadre de l'autorisation de droit à l'image

Le photographe interviendra en septembre 2023 dans le but de réaliser les photos de classe et les photos individuelles des élèves. Ces dernières ont pour objectif un usage interne au lycée (trombinoscope à destination des personnels en interne à l'établissement) sur Pronote.

2) Désignation de l'élève et consentement de celui-ci

Nom de l'élève :	Je donne mon accord dans le cadre de ce projet.
Prénom :	Date:
Classe :	Signature de l'élève:

3)

4) 3 Autorisation parentale dans le cadre du projet

Attendu le consentement préalablement exprimé par l'élève. Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée et vu le Code de la propriété intellectuelle, la présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de l'image de votre enfant mineur, dans le cadre du projet de l'établissement.

Les enregistrements seront utilisés sur les réseaux numériques uniquement dans le cadre explicité dans ce document.

L'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e), (prénom, nom).....	
responsable légal de l'élève (prénom, nom)	
en classe de pour l'année scolaire 2023-2024, donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image, dans le cadre exclusif des photos de classe et du trombinoscope Pronote.	
Fait à :	Signature du représentant légal du mineur :
Le :/...../ 2023.	